


Notice explicative

Dossier de subvention sport 2020-2021

Cette année, les dossiers sont tous au format PDF ; pour les remplir il suffit de les ouvrir et de remplir les champs en couleur.

Pour signer le document, cliquer sur  situé dans la barre en haut du document, puis sélectionner « ajouter une signature ».

Une fois le formulaire rempli, l'enregistrer puis le retourner par mail avec les autres pièces.

- CONTRAT PROJET SPORT (C.P.S.) concerne les associations affiliées à une fédération sportive et/ou affinitaire – Inscrites à des compétitions - possédant plus de 100 licenciés hors dirigeants - comptant 1 an d'existence,
- CONTRAT SPORT (C.S) concerne les associations affiliées à une fédération sportive et/ou affinitaire – Inscrites à des compétitions - possédant moins de 100 licenciés hors dirigeants - comptant 1 an d'existence,
- CONTRAT SPORT ET LOISIRS (C.S.L) concerne les associations affiliées à une fédération sportive et/ou affinitaire - comptant 1 an d'existence

Ou

- ASSOCIATIONS SPORT ET LOISIRS (A.S.L) : concerne les associations dont le siège social est à Ugine - comptant 1 an d'existence.

Date de retour du dossier :

Le 11 septembre 2020

(Il est impératif que le dossier complet revienne à cette date. Au-delà, il ne sera pas examiné)

Dossier à renvoyer au format PDF, PAR MAIL uniquement à l'adresse suivante : associations@ugine.com

*

Tous les justificatifs demandés devront impérativement être joints.
Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR PAR TOUTES LES ASSOCIATIONS

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION pour 2020-2021 **(DOSSIER A) +**

- ✓ Statuts de l'association uniquement si changement
- ✓ Attestation d'assurance de l'association
- ✓ Compte de résultats 2019-2020 OU 2019 certifiés conformes par le Président – *(dossier A -Annexe 1)*
- ✓ Situation des différents comptes et placements 2020 - *(dossier A - Annexe 2)*
- ✓ Budget prévisionnel 2020-2021 ou 2021– *(dossier A - Annexe 3)*
- ✓ RIB de l'association
- ✓ Justificatif licenciés : **listing officiel des licenciés de votre club**, provenant de votre Comité ou ligue ou Fédération **(hors dirigeants)**
- ✓ Copies des diplômes d'encadrement (obligatoire chaque année)
- ✓ Calendrier des compétitions officielles pour les clubs/Associations concernées

POUR LES CONTRATS PROJETS SPORT (CPS) UNIQUEMENT (voir définition ci-dessus)

DOSSIER B

1 Fiche bilan par projet 2019-2020 *(dossier B - Annexe 4)* + 1 fiche bilan financier par projet 2019-2020 *(dossier B - Annexe 4 bis)*

DOSSIER C

1 Fiche par projet 2020-2021 *(dossier C -Annexe 5)* + 1 Fiche budget prévisionnel par projet 2020-2021 *(dossier C - Annexe 5 bis)*